

NOTES D'ENQUETE

FRESNAY-LE-COMTE (28) 25.10.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé THIVARS (28) 25.10.1979 fait partie de cas classés «D » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 25 octobre 1979 à 7h30, un couple circulant sur la D137 à FRESNAY-LE-COMTE (28), en direction de CHARTRES (28), observe au-dessus des bois une forme de bol de couleur rouge, fluorescente mais non éblouissante. L'observation dure 15 secondes, après quoi le PAN s'est éloigné en diminuant.

Les deux témoins se sont présentés à la gendarmerie de THIVARS (28) dans la journée pour signaler les faits.

Le 27 octobre, une équipe d'enquêteurs du GEPAN se rend sur place pour faire un relevé photographique et entendre les témoins.

L'enquête de gendarmerie menée sur place pendant les jours suivants n'a pas permis de trouver d'autres témoins, ni de trace matérielle.

L'enquête est close à la fin de l'année 1979, puis le dossier est transmis au GEPAN.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite depuis la D137, à environ 500 mètres de l'entrée de la commune de Fresnay-le-Comte, alors que les témoins venaient de la commune de La Bourdinière-Saint-Loup (28) et se rendaient à Chartres. Le PAN était vu du côté droit de la route, juste au-dessus des bois se trouvant sur la ligne d'horizon, c'est-à-dire en direction des lieux-dits Bois Galoppin et la Galoterie.

Cela situe le PAN vers l'Est-Sud-Est, dans un secteur compris entre les azimuts 93° et 116° (Figures 1 et 2).

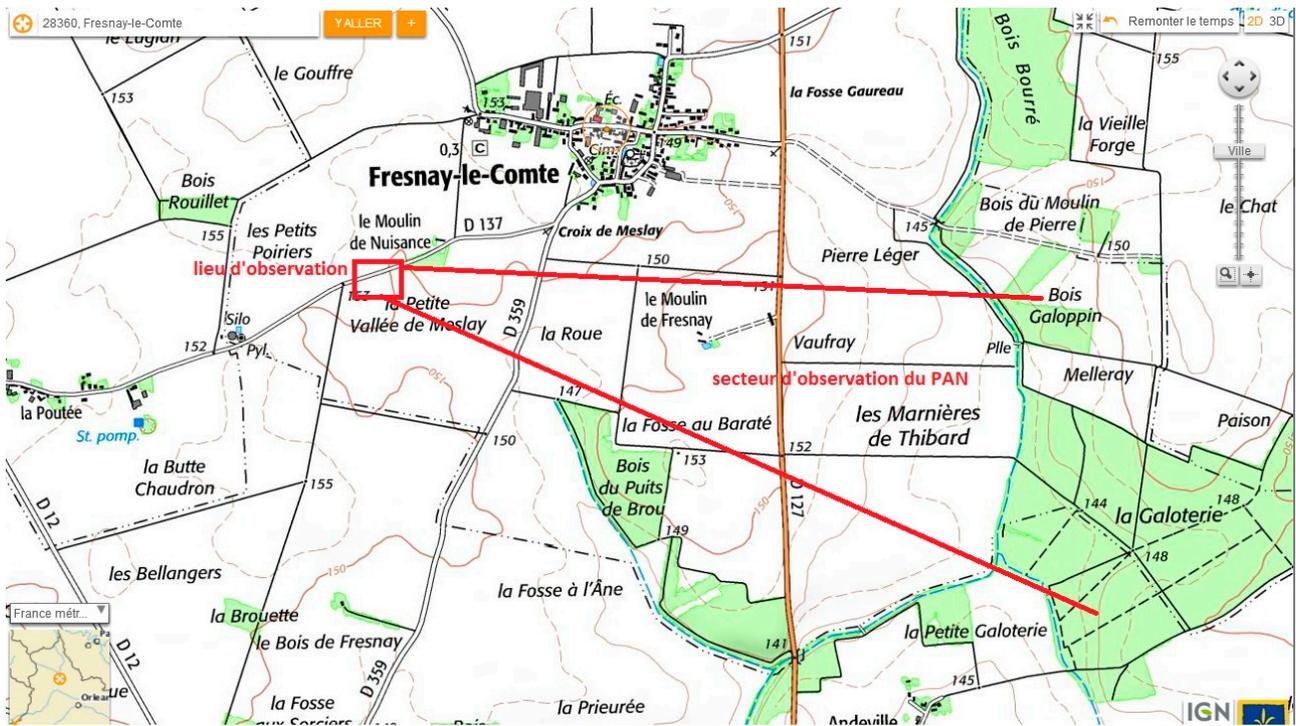


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu d’observation



Figure 2 : Google Maps – reconstitution du lieu d’observation

Le PAN est décrit comme étant «un objet de couleur rouge», «phosphorescente et de la taille d’une très très grande citerne», qui avait «la forme d’un trapèze isocèle avec la petite base vers le bas» (T1) ou «avait la forme d’un bol» (T2). L’observation a duré entre 15 et 20 secondes. Durant cet intervalle, le PAN s’est élevé et est parti vers la gauche. La forme du PAN a évolué, puisque «la petite base de la forme se rapprochait de la grande, pour ne devenir qu’une seule ligne».

La hauteur angulaire du PAN était très faible : «cet objet m’est apparu progressivement, s’élevant derrière ou au-dessus d’un bois» (T2), «la forme s’est élevée au-dessus des arbres», «a disparu à l’horizon». Il est à noter que l’horizon est ici parfaitement plat, l’altitude du lieu d’observation et du secteur servant de repère étant la même.

Au niveau de la météorologie, les témoins précisent qu’il «pleuvait, il y avait un peu de vent et la température était plutôt froide», «le temps est couvert et il pleut depuis la nuit» (T2), «le temps était couvert, il pleuvait, il y avait un peu de vent» (T1).

La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives en date de l’observation est

celle de Chartres – Champhol (28), distante de 17 km du lieu d’observation. Bien qu’incomplètes, les données montrent un taux d’humidité de 93% à 7h00 et un vent soufflant du Sud à 17 km/h. Néanmoins, la visibilité horizontale de 15 km montre que la présence de quelques éclaircies était probable. La station météo de Châteaudun (28), distante de 27 km du lieu d’observation, confirme la présence de la pluie au matin du 25 octobre 1979 (Figures 3 et 4).

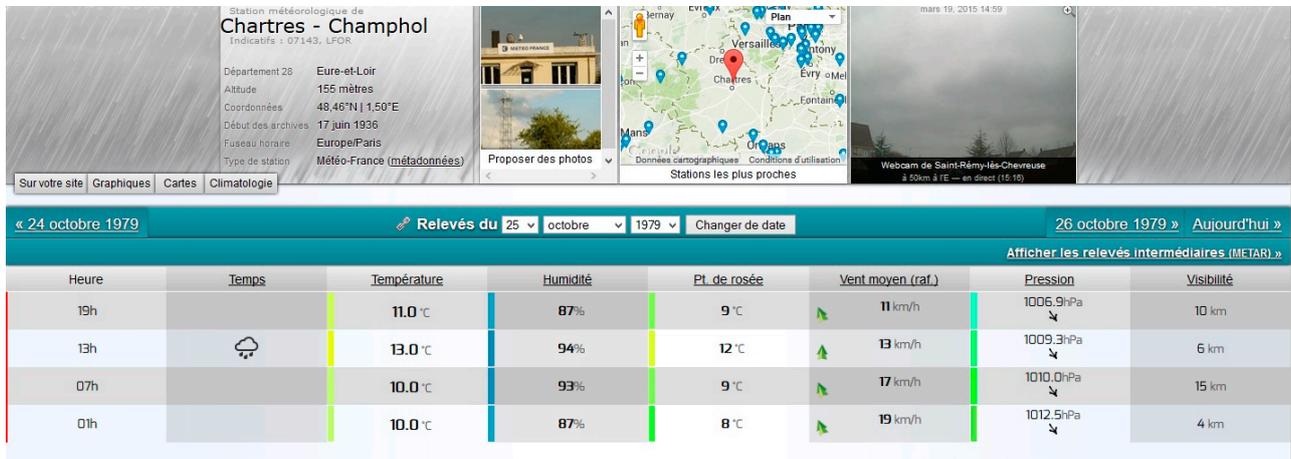


Figure 3 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Chartres – Champhol



Figure 4 : Infoclimat – relevés météo pour la station de Châteaudun

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

Le fait que le PAN reste fixe pendant quelques instants et qu’il soit de couleur rouge alors qu’il est très bas sur l’horizon peut faire penser à un astre au lever (puisque vu vers l’Est).

Les détails fournis par les témoins permettent d’affiner l’hypothèse explicative et d’envisager une méprise avec le Soleil levant, dans la mesure où le PAN est décrit comme phosphorescent et qu’il est comparé à un coucher de Soleil : « *comme lorsque le soleil est très rouge le soir* » (T2), « *cette forme avait la couleur du soleil lorsqu’il est rouge et non éblouissant, comme lorsqu’il pleuvra le lendemain* » (T1).

Une vérification sur Stellarium pour ce cas doit s’effectuer en ajoutant une heure à l’horaire d’observation du PAN : Stellarium applique en effet le système du passage heure d’hiver / heure d’été à toutes les années, en utilisant le système actuel du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d’octobre. Or, en 1979, le passage à l’heure d’hiver s’effectuait le dernier dimanche de septembre. Comme le 25 octobre 1979 était un jeudi et que le dernier dimanche d’octobre a eu lieu le 28 de ce mois, il convient donc de faire « comme si » l’heure d’été s’appliquait encore à la date

de l'observation. Une vérification pour Chartres le 25 octobre 1979 à 8h30 montre effectivement la présence du Soleil en phase de lever à l'Est-Sud-Est (Figure 5).



Figure 5 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec le Soleil est confortée par le fait que l'azimut de celui-ci (107°) est exactement dans le secteur mesuré par la gendarmerie.

Il est à noter que les témoins disent ne pas avoir vu le Soleil : « *il n'y a pas eu de soleil* » (T2).

La présence avérée de la couverture nuageuse a très vraisemblablement empêché les témoins d'identifier le Soleil. Cette même couverture nuageuse, avec la présence probable de petites trouées ou éclaircies, le tout en mouvement du fait du vent présent ($> 15\text{Km/h}$) peut d'ailleurs parfaitement expliquer l'évolution de la forme du PAN ainsi que sa disparition, le Soleil disparaissant peu à peu derrière un nuage. Il est d'ailleurs à noter que le PAN « *diffusait une clarté qui éclairait le bois* », ce qui est cohérent avec le Soleil.

Les témoins ne mentionnent à aucun moment avoir vu le Soleil, alors qu'il était en train de se lever à l'horizon, exactement dans la direction qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et la localisation et la description du PAN ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Les détails fournis par les témoins permettent d'envisager une méprise avec le Soleil levant, dans la mesure où le PAN est décrit comme phosphorescent et qu'il est comparé à un coucher de Soleil : « *comme lorsque le soleil est très rouge le soir* » (T2), « *cette forme avait la couleur du soleil lorsqu'il est rouge et non éblouissant, comme lorsqu'il pleuvra le lendemain* » (T1).

Il est vérifié que le soleil était parfaitement dans la direction de l'observation est en train de se lever.

La présence avérée de la couverture nuageuse a très vraisemblablement empêché les témoins

d'identifier le Soleil. Cette même couverture nuageuse, avec la présence probable de petites trouées ou éclaircies, le tout en mouvement du fait du vent présent (> 15Km/h) peut d'ailleurs parfaitement expliquer l'évolution de la forme du PAN ainsi que sa disparition, le Soleil disparaissant peu à peu derrière un nuage. Il est d'ailleurs à noter que le PAN « *diffusait une clarté qui éclairait le bois* », ce qui est cohérent avec le Soleil.

Les témoins ne mentionnent à aucun moment avoir vu le Soleil, alors qu'il était en train de se lever à l'horizon, exactement dans la direction qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et la localisation et la description du PAN ne laisse pas de doute sur la méprise.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (conduite, surprise, mauvaises conditions météo).

En conséquence, GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec le Soleil au lever.